CROIX

AMICAL-CLUB DE CROIX. — Demande de matches pour son équipe 1 contre forte équipe pour les dimanches 6 et 13 décembre, à 13 heures, sur son terrain ou adverse. Ecrire à Louis Lefebvre, 50, rue de l'Egalité, Croix.

Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au siège de la Société, réunion générale. Ordre du jour très important : formation de l'équipe première pour le dimanche 29 courant devant jouer le Derby Croisien.

Le NORODOL nettoie l'intestin.

WASQUEHAL

A LA JEUNE FRANCE. — L'Harmonie « La Jeune France » qui célèbrera la fête de Sainte-Cécile dimanche prochain en un banquet qui aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie, a donné une audition de Sainte-Cécile à son dévoué président actif M. Julien Louguet et une sérénade à M. Lamblin de La Madeleine, son président d'honneur. A l'issue de cette aubade, M. Lejeune, président des membres bienfaiteurs a félicité, au nom de la société, le bienfaiteur de la Jeune France et l'a vivement remercié pour le concours qu'il apporte à la société.

A cette occasion, M. Lamblin remit un souvenir à M. François Vanoosthu..., le porte-drapeau de la société depuis plus de 30 ans, puis les vins d'honneur furent versés et on but à la prospérité de la Jeune France.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui mercredi à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir bonnet.

Il est rappelé que les nourrices doivent obligatoirement présenter leur nourrisson à la consultation sous peine de se voir retirer leur carnet.

REVISION DES VACCINATIONS. — Jeudi aura lieu la révision des vaccinations qui ont eu lieu la semaine dernière, elle se fera à la Mairie de 8 h. 30 à 9 h. et à l'école du Capreau de 10 h. 30 à 12 h. Les personnes convoquées qui n'ont pu se présenter à la vaccination doivent fournir un certificat à la Mairie, 1er guichet, avant le 1er décembre, sous peine de contravention.

AMICALE DES ANCIENS GYMNASTES. — L'annonce de grouper en une Amicale tous les anciens gymnastes et vieux gymnastes a été accueillie favorablement par ces derniers qui se promettent d'assister en grand nombre à la réunion de formation qui aura lieu dimanche prochain 29 novembre à 10 h. 30 au local de l'Espérance.

L'ordre du jour de la réunion comporte : 1. But de l'Amicale ; 2. Son fonctionnement ; 3. L'approbation du règlement ; 4. La nomination du comité de l'Amicale.

Rappelons qu'à l'issue de la réunion aura lieu l'inauguration du stand de tir et que les anciens gymnastes en auront la primeur.

ŒUVRE DE BIENFAISANCE. — Le Comité des fêtes du quartier des maisons ouvrières organise au profit d'un de ses membres devenu aveugle, un grand jeu de boules à la platine (bouloire-salon) chez M. Camille Leman, rue des Villas, le dimanche 6 décembre. 110 francs de prix en espèces et nombreux lots en nature seront remis aux vainqueurs.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Auguste Baelde, rue Sadi-Carnot 15. — Eugène Thullier, rue du Triez 19.

Publication. — Georges Boyst, graisseur, rue des Villas ouvrières 42 et Louise Rollé, sans profession, rue Corneille 2 à Croix.

Décès. — Léon Caby, 46 ans, rue des Villas ouvrières.

CHAMPAGNE BALLON DE TRUCHSESS

LYS

A LA FANFARE MUNICIPALE. — La Fanfare municipale a fêté dimanche dernier la Sainte-Cécile.

A 14 h. 20, les musiciens, les membres honoraires et les invités se sont réunis au siège, rue de Leers où a eu lieu le banquet traditionnel. Avaient pris place à la table d'honneur : M. A. Lorthioir, maire de Lys, conseiller général ; ayant à ses côtés MM. J. Jonville, vice-président d'honneur de la fanfare ; Houssiaux, directeur ; Carette, président actif ; Lepers, vice-président actif ; Verriest, capitaine vétéran et les membres de la Commission civile. M. Poullet, président d'honneur, s'était fait excuser. Prirent tour à tour la parole : MM. A. Lorthioir, maire ; Houssiaux, directeur ; Lepers, vice-président actif ; Spriet, au nom de la Commission civile.

Un brillant concert a soulevé l'enthousiasme de l'assistance. Un bal de famille a clôturé cette magnifique journée.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 26 novembre, à 9 heures, à l'école des garçons.

FLERS

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les soutiens de famille du 1er contingent de la classe 1926 à incorporer en mai prochain, doivent faire établir leur dossier de demande d'allocation journalière à la Mairie, avant le 25 décembre. Les intéressés doivent se présenter avec le livret de famille et les certificats de salaire des membres de la famille.

AVIS. — Les établissements ouverts au public sont autorisés à rester ouverts les nuits des 5, 6 et 7 décembre 1925, fête de Saint-Eloi.

Le NORODOL guérit les Vices du Sang.

LEERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire. 17 conseillers étaient présents.

Le Conseil émet le vœu que le service des tramways soit comblé aux départs de 6 h. 10, 6 h. 20 et 6 h. 30, les voyageurs étant transportés dans des conditions déplorables aux départs précités.

Le Conseil vote le principe de l'achat d'un baraquement qui servirait de salle des fêtes. La dépense envisagée, est évaluée à 8.000 francs. Une Commission est désignée pour aller sur place faire un choix approprié aux besoins de la commune.

La Fédération des Amicales laïques sollicite une subvention de toutes les communes du département. L'assemblée décide d'accorder une subvention de 50 francs.

La société de tir à la carabine « La Jacqueline » sollicite une subvention pour l'organisation d'un tir à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la société. Cette fête sera célébrée en 1926. Le Conseil renvoie cette question à la Commission des finances.

Lecture est donnée d'une lettre de remerciements pour la subvention allouée à la chorale l' « Orphéon Leersois ».

Le préposé au service de l'ébouage sollicite une augmentation de traitement. A ce sujet, quelques défectuosités du service sont signalées. L'assemblée adopte le principe de l'augmentation et fixe à 2.600 francs le montant du traitement sous réserve d'une entrevue entre le préposé du service de l'ébouage et la Commission de la voirie pour la mise au point des défectuosités signalées.

Le Conseil fixe à 300 francs l'indemnité à allouer à M. Caron, directeur de l'école des garçons pour l'organisation d'un cours d'adultes.

Relativement à l'eau potable, le Conseil désigne comme suit l'emplacement des bornes-fontaines : 1. Trieu-de-Carnieu ; 2. Grimonpont ; 3. Angle rue d'Audenarde et Longue-Rue ; 4. Angle rue de Nechin et rue de l'Eglise ; 5. Vert-Bois ; 6. Papinerie ; 7. Petit-Tourcoing ; 8. Place ; 9. Chemin Curage ; 10. Petite-Frontière ; 11. Mottelette ; 12. Trieu de Leers.

Mme veuve Dufermont-Verdière a légué au bureau de bienfaisance une partie de terre de 62 ares environ, à charge d'entretien de sa tombe et de fondation d'une fosse annuelle. L'établissement charitable a accepté le legs, le Conseil municipal émet un avis favorable.

En vue d'encourager la fréquentation des nourrissons, le Conseil décide d'allouer aux jeunes mères une somme de cinq francs par séance.

Diverses demandes d'assistance aux familles nombreuses, aux vieillards et infirmes et aux femmes en couches sont adoptées par le Conseil. L'assemblée confirme l'adoption de quelques vieillards précédemment admis à l'assistance aux vieillards et pour lesquels la Préfecture propose le rejet comme possédant des ressources par le travail des enfants mariés ou non.

CONTRIBUTIONS. — En fin de séance, le Conseil a formulé une protestation contre la façon tout-à-fait déplorable avec laquelle sont établis depuis quelques années les rôles d'imposition ; la protestation fait ressortir notamment que pour 1925, le contrôleur des contributions a copié intégralement le rôle de l'année précédente qui fourmillait déjà d'erreurs. Ce sabotage a pour conséquence d'exonérer quantité de nouveaux contribuables et de maintenir à tort sur les rôles de nombreux imposés à la taxe sur les chiens, à la contribution mobilière et à la patente, alors que légalement ils ne sont plus imposables depuis parfois plusieurs années.

L'assemblée décide que cette protestation sera transmise à M. le Directeur des Contributions directes en le priant de faire cesser toutes poursuites contre les contribuables imposés indûment.

La séance est ensuite levée.

Les MACHINES ATHOS SONT FRANÇAISES

3.000 Points à la Minute

10 ANS de GARANTIE

COMPTANT et CRÉDIT

LÉVI, 64, rue de Lille, LENS

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85 —

UNE AUTO RENVERSE UN PIETON

Il ne se passe pas de jours sans que nous ayons à enregistrer un accident causé à un piéton par un automobiliste.

Encore hier soir mardi, vers 20 h. 10, M. Léon Dassonville, âgé de 49 ans, industriel, demeurant rue des Piats, 71, marchant à 30 kilomètres à l'heure, a renversé, place de l'Hôtel-de-Ville, un piéton, M. Edouard, M. Edmond Cateau, âgé de 47 ans, négociant en charbons, habitant rue des Francs, 16. Le malheureux piéton fut happé par derrière, par une aile de l'automobile ; M. Dassonville prétend ne pas l'avoir vu.

Relevé par des témoins et par l'auteur de l'accident, M. Cateau fut transporté sur un brancard au poste de police.

M. le docteur Deshonnet vint examiner le blessé ; il constata des contusions multiples à la tête et une forte luxation du coude gauche. Après les premiers soins, M. Cateau fut reconduit à son domicile par l'ambulance municipale.

M. Bouvet, commissaire de police, a ouvert une enquête.

LES CONTRAVENTIONS

Le sieur Cael Léon, 24 ans, ouvrier peigneur, rue des Girondins, 5, qui se trouvait en état d'ivresse, a répondu par des outrages à un agent qui lui faisait des observations sur sa tenue. Il a récolté un procès-verbal.

Six individus ont récolté des contraventions pour ivresse publique.

— Un cycliste s'est vu également dresser procès-verbal pour avoir circulé sur un trottoir et pour défaut d'éclairage de sa machine.

Le NORODOL guérit la Constipation.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE »

Le procès-verbal de la dernière assemblée et le compte-rendu des opérations du troisième trimestre furent adoptés, puis le Président, M. Jean Petit, exposa la situation brillante de la Société en énumérant les secours alloués pendant le trimestre.

Section des Hommes. — En journée de maladie : 7.195 fr. ; Indemnités pour funérailles : 1.525 fr. ; pour opérations : 400 fr. ; service dentaire : 44 fr. ; Indemnités aux infirmes : 1.048 fr. 45 centimes ; Honoraires des médecins : 3.808 fr. ; Médicaments délivrés sur ordonnances : 6.193 fr. 30 cent. . Total : 20.213 fr. 65 cent.

Section des Femmes. — Indemnités pour accouchements : 650 fr. ; pour décès : 75 fr. ; pour opérations : 310 fr. ; Service dentaire, 90 fr. ; Honoraires des médecins : 3.327 fr. ; Médicaments : 7.864 fr. 45. Total : 12.325 fr. 45 cent.

Section des Enfants. — Indemnités de funérailles : 120 fr. ; pour opérations : 160 fr. 40 ; Honoraires des Médecins : 2.469 fr. ; Médicaments : 3.073 fr. 15 ; Total : 5.822 fr. 55 cent.

Au total pour les trois sections : 38.361 fr. 65.

Il a été alloué pendant les trois premiers trimestres la somme de 118.972 fr. 55 centimes.

Le Président, M. Petit, donna ensuite des détails très intéressants et aux applaudissements de l'assemblée, concernant la Pharmacie qui sera transférée rue Nationale, 58, à partir du lundi 30 novembre, et soumit à l'assemblée l'admission de 153 stagiaires et fit remarquer qu'il a été enregistré depuis le 1er Janvier 1925, 660 nouveaux adhérents dont 185 hommes, 212 femmes et 263 enfants.

Le Secrétaire donna ensuite lecture des noms de sociétaires ayant droit à la retraite au 1er Janvier 1926, au nombre de 52 hommes et 2 femmes.

MM. C. Bataille, H. Bultel, J. Benoit, E. Blondel, A. Craye, P. Ceuninck, F. Chuin, Ch. Champion, A. Catteau, A. Cuvelier, A. Delannoy, L. Deschamps, A. Delesalle, J. Despretz, P. Dubus, H. Delnatte, C. Delhoute, D. Dernaud, L. Dendoucker, J. Destombes, C. Dejaegher, C. Debuigne, J. Debrie, D. Desreumaux, Ch. Fontaine, A. Ghinze, H. Holvoet, H. Liétar, A. Lemoine, H. Lemahieu, A. Liagre, J. Leclercq, E. Lemaire, E. Monuoële, J. Mouton, A. Masurel, H. Plouy, J. Papin, P. Poulayn, H. Richelain, H. Rousel, P. Roger, J.-B. Servan, J.-L. Scarbel, E. Vierlinck, J. Vandekerckove, L. Vanoverbecq, X. Wittendael, B. Catrisse, H. Cassier, H. Deuville, E. Vanhamme, Omez Philomène et Wastyn Hortense.

Il fut ensuite procédé au tirage de la tombola et la réunion prit fin à 16 h. 30.

— MEUBLES —

LITS FER, CUIVRE. — MATELAS KAPOK

C. JANSSENS-DETOMBE

10, Rue de la Rochelle (près Eglise Cr.-Rouge)

TOURCOING .10844

SOCIETE D'HORTICULTURE

La Société d'Horticulture de Tourcoing a tenu son assemblée générale mensuelle le dimanche 22 novembre, au Conservatoire National de musique, sous la présidence de M. Henri Dewavrin-Masurel.

Après la lecture du compte-rendu de la dernière assemblée et des nouvelles adhésions, le Président présenta le conférencier, M. Roland horticulteur à Kain, près Tournai, qui avait pris comme sujet « Les Travaux de Saison ». Cette conférence, composée surtout de démonstrations de greffes et de boutures, fut très goûtée par le public qui remercia le conférencier par de chaleureux applaudissements.

La réunion se termina par le tirage d'une tombola de magnifiques plantes.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 16 au 23 novembre : 853 versements, 948.281 francs ; 440 remboursements, 666.341 fr. 06. La caisse sera fermée du 21 décembre au 2 janvier inclus, pour le règlement des écritures de fin d'année.

Pendant le Mois de Novembre

FORTE BAISSE

:: sur les ::

FOYERS à GAZ

de la Compagnie du Gaz

Voyez l'Etalage et les Prix

27, Rue Carnot, 27

Vente Réservée aux HABITANTS DE TOURCOING

RONCQ

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Jules Cornard, maire. M. Gaston Lebrun est nommé secrétaire.

Sont nommés membres de la Commission des retraites ouvrières : MM. Louis Lapeirre, Emile Haquette, Alphonse Bayart et Jules Drouart.

Puis le Conseil désigne les candidats répartiteurs des contributions directes pour 1926, savoir : MM. Joseph Terris, Henri Onraet, René Couvreur, Corneille Videlaine, Jules Houzet, Cuvelier Pierre, Henri Decottignies, Alphonse Dutilleul, Léon Hennion, Alphonse Locul, Jules Lebrun et Florimond Delcourt.

Il procède ensuite à la nomination de MM. Lebrun Gaston, Emile Decottignies et François Vanhoorde comme délégués chargés de la révision de la liste des électeurs pour 1926.

Est approuvé un état de dépenses imprévues se montant à 847 fr. 81.

L'assemblée adopte, en principe, les grandes lignes d'un projet d'accord avec la Compagnie Desclée pour la fourniture du gaz et de l'électricité.

Le Conseil donne son adhésion à la formation d'un syndicat intercommunal ayant pour but d'étendre le réseau électrique à tous les hameaux dépourvus de distribution d'électricité. M. Six Emile, Géry Acquette et Paul Destombes sont désignés comme délégués provisoires pour représenter la commune de Roncq dans les discussions préliminaires.

Création d'une place publique avec terrain de sports. — L'assemblée sollicite une déclaration d'utilité publique pour l'homologation des alignements et en vue d'obtenir le remboursement des droits d'enregistrement.

Le Conseil approuve les plans d'alignements établis pour la rue de la République, le sentier des Morts, la rue du Moulin et la rue de la Montagne.

Faute de disponibilités financières, on ajourne plusieurs projets relatifs à l'amélioration de la voirie, rue de Lille et rue des Chats-Huants.

Le Conseil décide d'ajourner son avis et de retourner le dossier à la Commission administrative pour nouvel examen de vente de terrain.

Le Conseil se prononce à nouveau pour le rétablissement d'une consultation de nourrissons au hameau du Blanc-Four.

Il vote une indemnité de 100 francs en faveur du porteur de télégrammes et accorde une augmentation de salaire au cantonnier communal.

On accorde participation jusqu'à concurrence de 33 % dans les allocations de chômage.

Un crédit de 150 francs est voté pour l'achat de médailles d'honneur du travail et un autre crédit de 1.200 francs pour meubler le logement d'un instituteur public.

On vote encore l'ouverture de plusieurs crédits supplémentaires dont l'ensemble se monte à la somme de 13.600 francs.

Tramways. — Le Conseil décide d'appuyer une pétition des habitants de la rue des Chats-Huants qui sollicitent un arrêt facultatif en face de l'usine à gaz.

MM. Décottignies, Vanhoorde, Dépret, Six et Lœul déposent ensuite plusieurs vœux tendant à obtenir des améliorations, notamment celle d'un service régulier toutes les dix minutes avec conservation des navettes actuelles.

M. De Lembre signale le mauvais état de la voie d'accès à la gare des marchandises. M. Dépret se fait l'écho des doléances de voyageurs concernant le mauvais éclairage du quai de la gare. Ils émettent un vœu pour que la Compagnie remédie au plus tôt à ce défectueux état de choses.

M. Dépret signale encore le sans-gêne avec lequel certains cyclistes se permettent d'utiliser les trottoirs. M. le Maire donnera des ordres à la police en vue de verbaliser impitoyablement contre les cyclistes délinquants.

Soutiens de famille de l'armée active. — Des avis favorables sont donnés à diverses demandes d'allocation journalière.

M. Dépret émet un vœu tendant à augmenter la subvention accordée à la société de football « L'Olympique Roncquois ».

Renvoyé à la Commission des Finances.

Le huis-clos est prononcé pour l'examen des questions d'assistance.

Un botaniste distingué possède les recettes infaillibles pour guérir : Diabète, Albuminurie, Rhumatismes, Obésité, Maladies du Cœur, Reins, Foie, Voies Urinaires, Bronches, Peau, Sang, Ulcères variqueux et à l'Estomac, Constipation et toutes maladies chroniques réputées incurables. Aucun régime. Rien que des plantes. Notice convaincante gratis et franco. LABORATOIRES BOTANIQUES (section 21), boulevard Sébastopol, 89, Paris. 3891

HALLUIN

CARTES D'IDENTITÉ. — Le renouvellement des cartes d'identité des étrangers est obligatoire avant le 1er janvier 1926.

Le bureau, est au commissariat de police, ouvert de 8 à 13 heures et de 15 à 19 heures et le dimanche de 8 à 12 heures.

ODANIL le dentifrice scientifique

à base de son savon alcalin, d'odaniline et d'essences balsamiques, vous évitera toutes les affections de la bouche et des dents si vous en faites un usage quotidien.

Savon en boite, en tubes Elixir, Brosses à dents

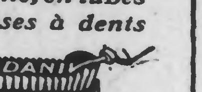

17, Place de la Madeleine, PARIS.

LILLE

LE COIN DES ACCIDENTS

CONTRE UN TRAMWAY

Sortant, en état léger d'ébriété d'un débit de la rue de Béthune, M. Eugène Kolt, forain, rue de Nancy, est allé donner de la tête contre un tramway D en marche. Il a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur après avoir reçu les soins du docteur Razemon. Etat peu grave.

PETITES NOUVELLES

POUR LA CORRECTIONNELLE. — M. Thermes, juge d'instruction, a renvoyé devant le Tribunal correctionnel, le nommé Henri Demeulenaere, 19 ans, ouvrier de batteuse, sans domicile fixe, qui, le 2 novembre 1925 a dérobé de l'argent et des objets mobiliers au préjudice de Mlle Suzanne Lowagie.

AU FEU ! — Un commencement d'incendie, rapidement éteint par les pompiers de la Caserne Bouvines, s'est déclaré hier, à midi, dans les magasins de la Société des Engins de levage, 14, rue de l'Amiral Courbet. Le feu avait pris naissance dans un tas de planches.

Les dégâts sont peu importants.

Tribunal Correctionnel

Des vagabonds. — 3 mois à Edmond Lemoine, 31 ans, sans domicile.

— 6 jours à Albert Lesaffre, 29 ans.

— 15 jours à Alfred Crussiaux, 30 ans.

— 15 jours avec sursis, à Jean Veanvoitte, 28 ans.

— 1 mois à Hippolyte Guilbert, 44 ans, arrêté à Armentières.

Outrages, rébellion et ivresse. — 15 jours de prison et 5 fr. d'amende à André Bouvillon, 30 ans, arrêté à Lille, le 20 novembre courant, pour les délits ci-dessus énoncés.

Les Ulcères variqueux sont guéris par le Norodol

Conseil de Préfecture du Nord

Audience du 24 novembre 1925

Présidence de M. E. Régnier. — Commissaire du gouvernement, M. F. Leroy

Contravention. — Le service des ponts et chaussées a dressé une contravention à M. L., à Calais pour dégâts causés au pont Vauban, à Calais, le 10 juin 1925.

Le contrevenant fait opposition, alléguant qu'au moment où il s'est engagé sur le pont, et à ce moment, les préposés du service firent pivoter le dit pont sans avis préalable et sans que la chaîne de sûreté fût tendue.

Les ponts et chaussées réclament la réparation du dommage, soit 520 fr. Le contrevenant, au contraire, dont le camion a subi des dégâts réclame reconventionnellement 2.500 fr. de dommages-intérêts pour réparation et dépanage.

En délibéré.

Accident de voirie. — A la suite d'un procès intenté à la Compagnie des tramways de Lille par MM. G. et D., à la suite de dégâts commis à un camion passant rue Pierre-Legrand, sur la voie des tramways de Lille. Une expertise avait été ordonnée, dont on examine maintenant les conclusions.

Il semble résulter du rapport que la voie était en effet défectueuse et qu'une pièce de la direction du camion était brisée.

Toutefois, il faut observer que la dénivellation de cette voie avait été provoquée par des travaux de construction d'un égout, construction à la charge de la ville.

En délibéré.

Dégâts à un quai de Dunkerque. — Une contravention a été dressée par le service maritime contre le capitaine Mids, du vapeur anglais « Morwada », qui, en abordant le quai Freycinet, a rompu une borne d'amarrage le 3 décembre 1924.

Opposition est faite à cette contravention, le capitaine prétendant que la borne était en mauvais état.

Le dommage est évalué 3.000 fr. environ.

Un témoin de l'administration prétend que la cassure était entièrement brillante, un autre soutenant la prétention du contrevenant, affirme que la cassure n'était brillante que sur une partie de la surface, ce qui indiquerait une fêlure précédente.

Une expertise est ordonnée.

ENTREMETS

Gâteau de Semoule

Délices

LA MARQUE de QUALITÉ

FERRAND & RENAUD

Exquis... Délicieux..!

29

EN BELGIQUE

MOUSCRON

UNE FEMME S'EST NOYEE DANS UN FOSSE

Mme veuve D'Huyvetter Philomène, 65 ans, demeurant 122, rue du Nord, qui a quitté son domicile dimanche vers 15 heures, a été trouvée par des passants, vers 17 h. 30, au hameau Forest, la tête dans la fosse pleine d'eau bordant la route. Elle respirait encore mais, malgré tous les soins qui lui furent donnés, elle rendit le dernier soupir.

On suppose que, trompée par l'obscurité, la malheureuse est tombée dans le fossé.

Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôpital.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

A ROUBAIX

Les arbitres et candidats arbitres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir mercredi, à 7 heures, sous la présidence de M. Leblanc, chez M. Choquet, 117, rue de la Gare, Roubaix. Tous les clubs sont priés de se faire représenter.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES TERRAINS MUNICIPAUX

Tous les clubs disposant de terrains municipaux sont invités à la réunion du 26 novembre, au Café de l'Ecossais, angle Grande-Rue et Pierre de Roubaix. Ordre du jour : Roulement du mois de décembre.

A HALLUIN

Sport Ouvrier Halluinois 1 A bat Amical des Arts de Roubaix 1 A par 4 buts à 1.

Dimanche dernier au parc municipal des Sports, à 2 h. 15, le S.O.H. rencontrait en un match amical l'A. A. Roubaix 1 A. Le match fut suivi par 800 personnes environ et celui-ci fut intéressant d'un bout à l'autre.

Roubaix ne joue qu'à dix. Tour à tour les deux équipes dominent et c'est Roubaix qui ouvre le score au bout de 15 minutes de jeu. Halluin égalise peu de temps après. A la seconde mi-temps le S.O.H. réussit à augmenter son score de 3 buts. Roubaix devient de plus en plus dangereux par la suite et la défense d'Halluin, doit s'employer à fond. A remarquer à Roubaix : le demi-centre et les arrières. A Halluin, toute l'équipe est à féliciter.

NATATION

A ROUBAIX

Les membres de la Section de Natation sont invités à assister régulièrement aux séances d'entraînement à Tourcoing le dimanche matin.

Les moniteurs sont chargés de former une équipe de water-polo, en vue d'un match à disputer à Douai dans le courant de l'hiver, et de désigner les nageurs qui représenteront « La Roubaisienne » dans la course de relais à la fête fédérale de Lyon en mai prochain.

Le Comité compte sur la présence de tous les nageurs, et les avertit que pour participer à ce déplacement, il est indispensable qu'ils connaissent les ensembles généraux.

Répétitions au local, rue Chanzy, les mercredi et vendredi, à 8 heures.

GYMNASTIQUE

A LA GAULOISE DE WATTRELOS. — La Société « La Gauloise » avait organisé pour la Section de Pupilles qui augmente chaque jour un concours-classement auquel une nombreuse assistance avait répondu.

Les épreuves furent dirigées avec compétence par des membres du Comité qui ont jugé avec impartialité celles-ci.

Nous n'oublierons pas le dévouement apporté par M. Georges Carnotte, moniteur de la section, au travail incessant qui a eu lieu de donner pour préparer ce concours : sans passer sous silence son dévoué collaborateur E. Lequain, pour son zèle dans la recherche des nombreux prix qui ont été affectés et l'organisation de ces belles épreuves.

Le classement de ces épreuves fut, le 1er degré : 1. Cattel Albert. 2. Duquesnoy Robert. 3. Delattre Georges. 4. Debacker Maurice. 5. Telgatto Joseph. 6. Boulenger Robert.

2e degré : 1. Delporter Alphonse. 2. Renard Maurice. 3. Dufermont Thomas. 4. Renard Albert. 5. Deporter Marcel. 6. Imbreckt Gaston. 7. Turpin André. 8. Boitte Sévère. 9. Deghuin Raymond. 10. Henry Achille. 11. Delespierre Lucien. 12. Solar Louis. 13. Herchuez Arthur.

3e degré : 1. D'Halluin Gustave. 2. Dewilde. 3. Vandorpe Edouard. 4. Vercoutère Jean.

Le championnat de la section fut emporté par Gaston D'Halluin à qui fut attribué une paire d'anneaux d'un dévoué gymnaste.

TIR

TIR REGIONAL

Dans sa réunion mensuelle du Comité, les décisions suivantes ont été prises :

1° Le rétablissement des soirées familiales, dont la date est fixée à chaque premier dimanche du mois.

2° Le souper amical annuel, qui est fixé au 20 décembre, à 19 heures. L'inscription avec versement préalable sera prise jusqu'au 13 décembre et le nombre de places limité.

3° Concours annuel qui aura lieu du 7 février au 11 avril 1926 et comprendra :

Une série publique, tir au fusil à 20 mètres est offerte à tous les jeunes gens n'ayant pas été incorporés. Elle sera dotée de nombreux prix. Une série à la carabine à 12 mètres, réservée aux membres actifs, d'honneur, honoraires de la Société.

LA VIE OUVRIERE

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE ROUBAIX

Réunion des ouvriers gaziers et de production d'énergie électrique

Le Syndicat de la Métallurgie de Roubaix, en accord avec la Fédération de l'Eclairage, organise pour ce soir, mercredi, Salle de la Bourse du Travail de Roubaix, 78, boulevard de Belfort, à 6 h. 30 du soir, une réunion corporative. Elle s'adresse aux ouvriers des usines à gaz de Roubaix-Tourcoing-Croix et de production d'énergie électrique de Wasquehal.

Le citoyen Morel, secrétaire de la Fédération de l'éclairage, leur fera un exposé des revendications déposées par la Fédération. Nous prions les camarades Français et Belges des corporations indiquées, d'assister à cette causerie. Elle commencera à l'heure exacte pour permettre aux brigades de nuit de prendre leur service en temps voulu.

Le secrétaire : D'HONT.

Conseil aux personnes obèses

Vous maigrirez, et en même temps retrouverez votre pleine santé active, en prenant à chacun de vos repas une tasse de THE DE GOA.

THE DE GOA, toutes phies, la boite 5.60. 4—0387.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

GRAND THEATRE. — Relâche. — Jeudi : « Werther ». — Samedi : « Manon ».

THEATRE SEBASTOPOL. — A 20 h. 30 : « La Dame aux Camélias » représentation du Théâtre de la Porte Saint-Martin. — Samedi : « Rip ».

VARIETES. — A 20 h. 30 : « Le roi de la Belotte » avec Poulot.

ALHAMBRA. — A 20 h. 30 : « Troublez-moi », opérette.

PRINTANIA. — A 15 h. et à 20 h. 30 : « Mari aveugle » et « Naples au baiser de feu ».

OMNIA. — A 15 h. et à 20 h. 30 : « Ame d'artiste ». « Fanfan la Tulipe ».

THEATRE DE L'UNION. — A 20 h. : « Biscot » dans le « Roi de la Pédale » ; « Maciste empereur », film d'aventures ; Les « Oyama Otti », illusionnistes japonais.

AUBERT-PALACE. — A 20 h. 45 : « La Maison de l'Homme Mort ».

AU GRAND THEATRE

« WERTHER »

Demain, jeudi, à 20 heures 15 précises, première représentation (reprise) de Werther, opéra-comique de Massenet.

Ce spectacle constituera un véritable gala, car il sera donné avec le concours de M. Charles Friant, l'exquis ténor de l'Opéra-Comique, qui interprétera le rôle de Werther, et de Mlle Pérelli, du même théâtre, qui sera une admirable Charlotte.

A côté de ces artistes, si goûtés à juste titre par le public lillois, il convient de citer également Mlle Niny Roussel (Sophie), M. Simard (Albert), M. Mahieux (le Bailly), M. Rambaud (Schmidt), M. Rivet (Johann).

Le spectacle sera terminé par le deuxième acte du ballet « Coppélia » de Léo Delibes.

Samedi, « Manon », avec M. Charles Friant et Mme Victoria Fer.

AU THEATRE SEBASTOPOL

« LA DAME AUX CAMÉLIAS »

C'est ce soir, à 20 heures 30, que sera donnée au Théâtre Sébastopol, l'unique représentation de la célèbre pièce de Dumas fils « La Dame aux Camélias », par la tournée officielle du Théâtre de la Porte Saint-Martin.

L'interprétation de cette pièce, est nous dit-on, remarquable. En tête de celle-ci, se trouve d'ailleurs Mlle Madeleine Clervanne, de l'Odéon (Marguerite Gauthier).

Rappelons que la « Dame aux Camélias », admirablement mise à la scène, sera jouée en costumes de l'époque, expressément reconstitués pour la circonstance.

LES MATINÉES CLASSIQUES

« LE PASSANT » et « TARTUFFE »

C'est demain, jeudi, à 14 heures 30, que sera donné au Théâtre Sébastopol, la deuxième des matinées classiques organisées par la Municipalité lilloise, avec le concours de M. Bertin, de la Comédie-Française et de sa troupe.

On jouera « Le Passant », de François Coppée, et « Tartuffe », de Molière.

Aux Variétés

Ce soir, à 8 heures et demie

POULOT, dans

Le Roi de la Belotte

Pièce d'actualité en 3 actes, de M. Charles Abadie, l'auteur des « NOUVEAUX RICHES ».

Location à partir de 11 h. du matin. Télép. 37.00

FEUILLETON DU 25 NOVEMBRE 1925. — N° 57

Maman Rocambole

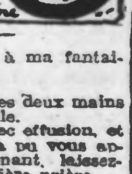

par Pierre Zaccone

— Et vous vous prêterez à ma fantaisie ?

— Quand vous voudrez !

Maman Rocambole saisit les deux mains de Raymonde et l'attira à elle.

— Soyez bénie, dit-elle avec effusion, et bien heureuse la mère qui a pu vous appeler sa fille... Et maintenant, laissez-moi vous adresser une dernière prière.

— Dites, dites !

— Vous la voyez quelquefois ?

— Souvent.

— Vous êtes du même monde ?

— Oui.

— Eh bien ! quand vous la verrez, ne lui dites rien ! Embrassez-la pour moi, bien fort, comme ceci !

Et, obéissant à un mouvement irréfléchi, Maman Rocambole prit Raymonde dans ses bras et l'embrassa à plusieurs reprises sur le front et dans les cheveux.

Raymonde se laissa faire. Elle était violemment émue : ce qui se passait en elle serait impossible à analyser ; mille sentiments contraires, mille résolutions confuses s'emparaient d'elle tour à tour, et elle ne savait à laquelle s'abandonner.

Pourtant une tendresse ineffable la pénétrait, l'amour de la pauvre mère lui communiquait des défaillances, tout son être s'oubliait au contact de ses caresses, et les larmes affluaient à ses yeux comme les sanglots à sa gorge.

Un moment elle fut sur le point de se laisser aller : elle eut des tressaillements sous l'empire desquels elle serra fortement la malheureuse femme contre sa poitrine, et des mots incohérents s'échappèrent de ses lèvres.

Elle eut pourtant la force de se contenir !...

Mais Maman Rocambole eut l'instinct rapide de la vérité, et brusquement, sans se rendre compte de ce qu'elle faisait elle se dégagea de l'étreinte de la jeune fille, reprit ses mains par un geste plein de désordre et se mit à la regarder d'un air ahuri et stupéfait.

— Qu'avez-vous ? fit Raymonde en revenant à elle.

Maman Rocambole secoua la tête.

— Rien !... rien !... dit-elle, une idée.

— Parlez !

— Non !... je préfère vous regarder... Vous voulez bien, n'est-ce pas ?

— Sans doute.

— Comme vous êtes belle... et bonne !... Je ne vous avais pas bien vue encore... Quel âge avez-vous ?

— Dix-sept ans.

— C'est cela ; elle aussi a cet âge-là, mon Dieu ! mais je vous ennuie...

— N'en croyez rien.

— Je suis restée bien longtemps déjà... Peut-être vous attend-on ?

— Personne ne m'attend.

— C'est égal, je vais m'en aller... Mais vous me permettrez de revenir...

— Eh bien ! non, ne revenez pas, c'est moi qui irai vous voir...

— Vous !...

— Je vais peut-être m'absenter. Je vous expliquerai cela. Je veux causer avec vous, demain peut-être.

— Vous avez donc le projet de quitter Paris ?

Raymonde ne répondit pas, mais sa poitrine se souleva, et elle mordit ses lèvres avec effort.

— Vous n'êtes donc pas heureuse ? interrogea Maman Rocambole.

— Non ! dit faiblement la jeune fille.

— Vous êtes riches, cependant... Peut-être aimez-vous quelqu'un...

— Peut-être : oui, c'est cela !

— Quelqu'un que l'on vous refuse pour mari ?

— Non ! je suis libre ; personne ne peut contraindre ma volonté.

Raymonde eut un amer sourire en parlant ainsi ; puis elle ajouta :

— Ne cherchez pas davantage, dit-elle : ce serait trop difficile à deviner.

— Alors, c'est qu'il ne vous aime pas ? insista Maman Rocambole.

Un pli sombre contracta les sourcils de la jeune fille.

— Il m'aime aujourd'hui encore, répliqua-t-elle d'une voix sourde... Mais demain, qui sait ?...

— Que dites-vous ?

Raymonde n'acheva pas... elle était à bout de forces et, se dégageant vivement des mains de Maman Rocambole, elle fit quelques pas à travers la chambre.

— C'est assez, dit-elle... Maintenant, je vous en prie, laissez-moi ! j'ai de graves résolutions à prendre... et je désire être seule.

— Mais quand vous reverrai-je ?

— Demain.

— Vous me le promettez ?

— Oui... demain... demain !... Et Dieu me donne le courage d'accomplir jusqu'au bout le douloureux sacrifice qui m'est imposé...

Maman Rocambole ne fit pas d'autre observation : elle enveloppa d'un dernier regard, où elle mit toute son âme, la jolie enfant qui venait de se rejeter sur sa causeuse et, gagnant rapidement la porte, elle disparut.

Quant à Raymonde, elle ne garda pas longtemps l'attitude accablée qu'elle avait prise, et à peine Maman Rocambole eût-elle franchi le seuil de la chambre, qu'elle se releva d'un air résolu et ferme ; elle alla fermer la porte et gagna le bureau, où elle s'assit.

Puis, une fois là, elle s'absorba encore une fois dans la lecture de la lettre de la comtesse, s'y reprenant à diverses reprises et repassant plusieurs passages qu'elle n'avait lus qu'imparfaitement, au milieu des étonnements de la nuit précédente.

XVIII.

Raymonde fut interrompue par les appels de cloche qui annonçaient le dîner... Elle réunit alors les divers papiers qu'elle avait sous la main et les plaça dans une large enveloppe qu'elle scella de son cachet noir.

Ce soin rempli, elle donna un coup d'œil à sa toilette et descendit.

La baronne des Ormelles vint à elle et l'embrassa avec plus de tendresse encore que d'habitude.

— Là ! arrive donc, paresseuse ! dit-elle avec une moue bienveillante. Comment ! je ne t'ai pas vue de toute la journée et tu m'abandonnes à toutes mes inquiétudes ? Tu sais bien, pourtant, que je n'aime pas à être seule ! et, quand tu n'es pas là, je suis comme un corps sans âme.

Raymonde essaya de sourire.

— Pardonnez-moi, dit-elle, j'étais un peu souffrante ; et puis, j'ai reçu quelques personnes.

— C'est ce que l'on m'a dit, et de singulières personnes même.

— En effet.

— Un Américain du nom de Jefferson et, en dernier lieu, la directrice du Cirque Européen, la mère du petit monstre qui a failli étrangler mon Octave.

Ce dernier causait avec Georges de Cerny. Il partit d'un éclat de rire en se rapprochant :

— Allons, bon ! je vous reconnais bien là, ma mère, dit-il... Si on vous laisse faire, vous allez élever mon aventure à la hauteur d'une cause célèbre.

— Cependant...

— Eh ! non, il ne faut plus parler de cela : Maman Rocambole est une excellente femme, le meilleur cœur de mère que je connaisse, après le vôtre.

— Octave !

— Et si je puis faire quelque chose pour *mon rival*, croyez que je m'y emploierai de mon mieux.

— Ce sera d'un bel exemple.

— Enfin, je n'en suis pas mort, c'est l'essentiel, et s'il fallait des preuves, je vous déclare que je meurs de faim, et que si vous ne me faites pas servir de suite...

La baronne haussa les épaules, prit le bras de Georges et s'achemina vers la salle à manger, dont un valet venait d'ouvrir la porte à deux battants.

Le dîner fut presque gai. Octave avait cet esprit sceptique et boulevardier qui donne un tour particulier à la conversation : il parla de tout avec abondance, dit les racontars qu'il avait recueillis depuis quelques jours, et amena plus d'une fois un sourire sur les lèvres de Raymonde.

Toutefois, elle ne cessa pas de se montrer soucieuse, et cela frappa la baronne.

— Tu n'es pas malade, au moins ? demanda-t-elle avec intérêt.

— Non, je vous assure, répondit Raymonde.

— Je te trouve un peu pâle.

— J'ai mal dormi la nuit dernière.

— Et que te voulait l'Américain ?

— Oh ! une singulière histoire, que je vous raconterai... demain.

— Quant à Maman Rocambole, ce n'est pas un mystère, je suppose... elle venait te prier d'intercéder auprès d'Octave ?

— C'est cela.

— Et tu le lui a promis ?

— Je le lui ai promis, et je suis heureuse de voir que mon cousin est disposé à se montrer clément.

— Comme vous dites, cousine... Demain, avant mon départ pour Fontainebleau, je ne manquerai pas d'aller voir M. Durantin.

Raymonde eut comme un voile devant les yeux.

— Alors, vous partez ? dit-elle, s'efforçant de rester calme.

— J'accompagne le capitaine.

— Est-ce que M. de Cerny se dispose à gagner l'Afrique ?

— Non, mademoiselle, répondit le jeune officier... ma demande n'est point faite encore, et j'attendrai quelque temps pour l'envoyer.

Raymonde baissa le front... puis on parla d'autre chose.

(A suivre).